

RCS : COMPIEGNE

Code greffe : 6002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de COMPIEGNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

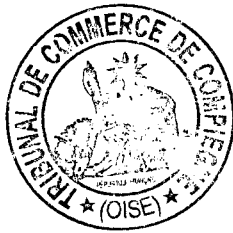
Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2022 B 00942

Numéro SIREN : 914 237 516

Nom ou dénomination : A.Bornes éco

Ce dépôt a été enregistré le 14/11/2023 sous le numéro de dépôt 8733



DÉPOSÉ LE

14 NOV. 2023

Tribunal de Commerce de Compiègne
N°
Le Greffier

8733

**DOCUMENTS COMPTABLES,
FISCAUX ET DE GESTION**

SAS A.BORNES ECO
TRAVAUX INSTALLATION ELECTRIQUE
2 RUE Du Grand Ferre

60100 CREIL
Exercice du 22/05/2022 au 31/12/2022

Certifie conforme par le président

Les montants figurant sur ces documents sont exprimés en Euros

FIDUCIAL COMPIEGNE -A-
225 RUE IRENE JOLIOT CURIE

60610 LACROIX ST OUEN
03.44.97.08.84

SAS A.BORNES ECO
2 RUE Du Grand Ferre

60100 CREIL

SOMMAIRE

Rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels p. 3

COMPTES ANNUELS p. 4

- . Bilan actif p. 5
- . Bilan passif p. 6
- . Compte de résultat p. 7
- . Soldes intermédiaires de gestion p. 8
- . Détermination de la capacité d'autofinancement p. 9
- . Annexe pp. 10 - 16

DOCUMENTS FISCAUX p. 17

- . Bilan simplifié 2033-A
- . Compte de résultat simplifié 2033-B
- . Immobilisations, amortissements, plus et moins-values 2033-C
- . Provisions, amortissements dérog., déficits report. 2033-D
- . Détermination de la valeur ajoutée produite dans l'ex. 2033-E

DOSSIER DE GESTION p. 23

DETAILS DES COMPTES ANNUELS p. 30

X-S

FIDUCIAL COMPIEGNE -A-
225 RUE IRENE JOLIOT CURIE

60610 LACROIX ST OUEN
03.44.97.08.84

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

Conformément aux dispositions convenues avec notre client

SAS A.BORNES ECO

nous avons réalisé une mission de participation à l'établissement des comptes annuels relatifs à l'exercice du 22/05/2022 au 31/12/2022, qui se caractérisent notamment par les données suivantes :

- Total du bilan :	17 398,55 euros
- Chiffre d'affaires :	2 568,33 euros
- Résultat net :	-2 383,74 euros.

Notre mission s'inscrit dans la catégorie des "Missions sans assurance - Autres prestations fournies à l'entité" définies dans le cadre de référence des missions du professionnel de l'expertise comptable et par le schéma général du référentiel normatif et déontologique de l'Ordre des experts-comptables publiés par arrêté ministériel du 17 juillet 2019.

Nos obligations et interventions se sont exercées dans les limites des diligences de la mission de présentation de comptes définies par l'Ordre des experts-comptables.

Nos travaux ont été réalisés à partir des pièces, documents et informations fournis par notre client.

A LACROIX ST OUEN

Le 27/04/2023

Pour FIDUCIAL COMPIEGNE -A-
Société d'Expertise Comptable

RAPHAEL SELING
DIRECTEUR D'AGENCE

Handwritten signature: A.S.

SAS A.BORNES ECO
2 RUE Du Grand Ferre

60100 CREIL

COMPTES ANNUELS

Exercice du 22/05/2022 au 31/12/2022

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

K.S

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2022	Net au
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Fonds Commercial				
Autres immo.incorp.,avances & acptes	1 490	252	1 238	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	1 368	91	1 277	
Autres immobilisations corporelles	10 000	778	9 222	
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières				
Total	12 858	1 121	11 737	
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnement	647		647	
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	196		196	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	2 457		2 457	
Autres créances				
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 362		2 362	
Total	5 662		5 662	
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation - Act				
Total				
TOTAL ACTIF	18 520	1 121	17 399	

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2022	Net au
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	5 000	
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	-2 384	
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
Total	2 616	
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Autres emprunts		
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	14 500	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	250	
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel		
. Organismes sociaux		
. Etat, impôts sur les bénéfices		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33	
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	14 782	
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion et diff. d'évaluation - Passif		
TOTAL PASSIF	17 399	

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

K.S

COMPTE DE RESULTAT

	du 22/05/2022	%	du	%	Var. en val: annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au	CA	en euros	%
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	2 568	100,00				
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	0	0,00				
Total	2 568	100,00				
CONSOMMATIONS						
Achats de marchandises						
Variations stock (marchandises)						
Achats de matières premières et d'autres approvisionnements	1 294	50,38				
Variation de stock (mat. premières)	-647	-25,19				
Autres achats & charges externes	2 971	115,67				
Total	3 618	140,87				
CHARGES						
Impôts, taxes et versements ass.	213	8,28				
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations amortissements, dep. et prov.	1 121	43,66				
Autres charges						
Total	1 334	51,95				
Résultat d'exploitation	-2 384	-92,81				
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat financier						
Quote-part des opérat. en commun						
Résultat courant	-2 384	-92,81				
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat de l'exercice	-2 384	-92,81				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

X.S

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 22/05/2022	%	du	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2022	CA	au	CA	en euros	%
Chiffre d'affaires H.T.	2 568	100,00				
Ventes de marchandises						
Coût d'achat marchandises vendues						
Marge commerciale						
Production vendue	2 568	100,00				
Production stockée						
Production immobilisée						
Production de l'exercice	2 568	100,00				
Consommations de l'exercice	3 618	140,87				
Valeur ajoutée	-1 050	-40,87				
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et versements assim.	213	8,28				
Charges de personnel						
Excédent brut d'exploitation	-1 262	-49,15				
Reprises sur provisions et transferts						
Autres produits	0	0,00				
Dotations amortissements et prov.	1 121	43,66				
Autres charges						
Résultat d'exploitation	-2 384	-92,81				
Quote-part des opérat. en commun						
Produits financiers						
Charges financières						
Résultat courant avant impôts	-2 384	-92,81				
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Participation des salariés						
Impôt sur les bénéfices						
Résultat net de l'exercice	-2 384	-92,81				

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

K.S

DETERMINATION DE LA CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT

	du 22/05/2022 au 31/12/2022 Durée : 8 mois	du au
Excédent ou insuffisance brut(e) d'exploitation	-1 262	
+ Transferts de charges d'exploitation		
+ Autres produits d'exploitation	0	
- Autres charges d'exploitation		
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun.		
+ Produits financiers		
- Charges financières		
+ Produits exceptionnels		
- Charges exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats		
- Impôts sur les bénéfices		
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	-1 262	

La capacité d'autofinancement est le surplus monétaire issu de l'exploitation (c'est-à-dire le résultat courant avant dotation aux amortissements et aux dépréciations), auquel s'ajoute le solde des opérations exceptionnelles et hors exploitation, sous déduction de l'impôt sur les sociétés et de l'intéressement. Elle constitue la source de financement de l'entreprise, après une éventuelle distribution de bénéfices.

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

KS

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Engagements financiers et autres informations

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

KS

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2022

Durée : 8 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

K-S

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....		1 490		1 490
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 368		1 368
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes		10 000		10 000
Immobilisations financières.....				
Total.....		12 858		12 858
Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....		252		252
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels		91		91
Autres immobilisations corporelles..		778		778
Total.....		1 121		1 121
Dépréciations de l'actif	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

K.S

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement...		
Frais d'augmentation de capital..		

Fonds commercial :

Hors droit au bail, il s'élève à :

Eléments achetés.....	
Eléments réévalués.....	
Eléments reçus en apport.....	

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement
Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

K.S

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements		647		647
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....		647		647

Dépréciation des stocks	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Mat. 1ères, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Prod.intermédiaires et finis				
Marchandises				
Total.....				

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

NEANT

Clients.....
Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.	2 653	2 653	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....
Clients et comptes rattachés.....
Autres créances.....
Disponibilités.....

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

KS

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF**Capital social (actions ou parts) :**

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées.....				
Provisions pour risques & charg				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....				
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	250	250		
Dettes fiscales et sociales.....	33	33		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	14 500	14 500		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	14 782	14 782		

Dettes représentées par des effets de commerce :

NEANT

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

K-S

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

NEANT

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagement donnés

NEANT

Intérêts sur emprunts.....

Avals et cautions.....

Autres engagements donnés.....

--

Engagements réciproques

NEANT

Effets escomptés non échus.....

Crédit-bail mobilier.....

Crédit-bail immobilier.....

Locations longue durée.....

Autres engagements réciproques.....

--

Engagements reçus

NEANT

Avals et cautions.....

Autres engagements reçus.....

--

Effectifs**Autres informations significatives**

NEANT

--

K.S

SAS A.BORNES ECO
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège Social : 2 rue Grand Ferré 60100 CREIL
914 237 516 RCS COMPIEGNE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2023**

L'an deux mil vingt trois,
Le 16 mai,

A 14 heures,

Les associés de la SAS A.BORNES ECO, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 2 rue Grand Ferré 60100 CREIL, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

- Monsieur SOUYAH Khaled possédant 2500 actions.
- Monsieur ATOUI Mohamed possédant 2500 actions.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par SOUYAH Khaled, président associé présent.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, et décision à cet égard,

K.S

Le Président dépose sur le bureau :

- une copie de la lettre recommandée adressée à chaque associé et les récépissés postaux,
- la feuille de présence,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes de l'exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

cette résolution est adoptée à l'unanimité.

K.S

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 2 384 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

La perte est répartie pour sa totalité en report à nouveau débiteur qui présentera un solde de 2 384 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

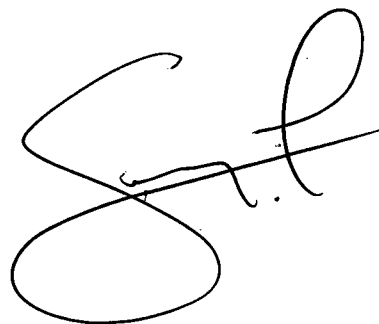
L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toute formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et le président de séance.

LA PRESIDENCE

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke, positioned below the text 'LA PRESIDENCE'.

SAS A.BORNES ECO
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège Social : 2 rue Grand Ferré 60100 CREIL
914 237 516 RCS COMPIEGNE

**TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DU 16 MAI 2023**

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de 2 384 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

La perte est répartie pour sa totalité en report à nouveau débiteur qui présentera un solde de 2 384 euros.

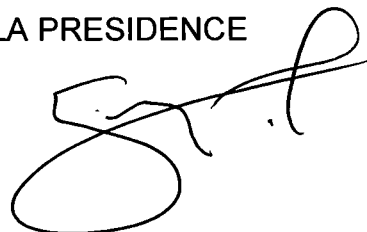
TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention n'est intervenue ou ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès verbal pour remplir toute formalités de droit.

LA PRESIDENCE



SAS A.BORNES ECO
Société par Actions Simplifiée au capital de 5 000 euros
Siège Social : 2 rue Grand Ferré 60100 CREIL
914 237 516 RCS COMPIEGNE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 16 MAI 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte 2 384 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

La perte est répartie pour sa totalité en report à nouveau débiteur qui présentera un solde de 2 384 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire du 16 mai 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal stroke and a loop.